

# BARÈME



## **HONORAIRES DE VENTE**

Honoraires TTC à la charge du vendeur sauf convention contraire – non cumulatif

En date du 01/08/2025	TYPE DE MANDAT	
	Mandat Expert	Mandat Expert Exclusif
Jusqu'à 80.000€	11% du prix de vente maximum	10% du prix de vente maximum
De 80.001€ à 130.000€	9% du prix de vente maximum	8% du prix de vente maximum
De 130.001€ à 190.000€	8% du prix de vente maximum	7% du prix de vente maximum
De 190.001 à 300.000€	7% du prix de vente maximum	6% du prix de vente maximum
De 300.001€ à 350.000€	6,5% du prix de vente maximum	5,5% du prix de vente maximum
Au-delà de 350.001€	6% du prix de vente maximum	5% du prix de vente maximum